

# Stages

## Contacts

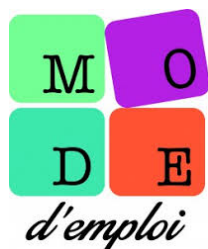
Bureau des stages : [Isabelle JORRE](#)  
Bât. F - Bureau E.13  
Bureau fermé le mercredi  
[isabelle.jorre@parisnanterre.fr](mailto:isabelle.jorre@parisnanterre.fr)

Directrice adjointe chargée de l'insertion professionnelle : [Carole MONIOLLE](#)  
Membres du [Conseil pédagogique et de perfectionnement](#)(Licence 1 et Licence 2)  
Responsables des stages de Licence 3 : [François DESPREZ](#) et [Céline CHASSANG](#)

## Actualités



## STAGE - MODE D'EMPLOI



Lorsqu'**aucun stage n'est prévu dans leur cursus**, les étudiants de l'UFR DSP peuvent réaliser un stage durant l'année universitaire sous réserve de la signature d'une convention de stage. Ce stage prend la forme d'un [Bonus au diplôme](#).

Cette possibilité est ouverte aux **étudiants de Licence 2, Licence 3 et Master 1**(hors cas particuliers des masters de droit notarial, droit public et science politique). Le stage permet de **développer ou d'acquérir des compétences en cohérence avec le cursus** de formation et le projet professionnel de l'étudiant. La durée du stage effectué en bonus au diplôme **ne peut excéder 3 mois**

A cette fin, ils doivent suivre la **procédure suivante au moins 15 jours avant le début du stage** :

- Imprimer le document "[AIDE A LA SAISIE EN LIGNE](#)", le compléter et l'apporter au bureau E. 13 afin d'obtenir le nom de votre enseignant référent. N.B : vous ne pouvez pas choisir le nom de votre enseignant.

- Imprimer et se rendre aux secrétariats pédagogiques de votre année pour obtenir la signature de "[attestation d'inscription au bonus stage](#)" (pas besoin de bonus au diplôme si vous êtes en L3 droit, L3 science politique, L3 droit français droit étranger, M1 science politique, M1 droit notarial et M1 droit public)
- Remplir le document "aide à la saisie en ligne" et se rendre au bureau E. 13 bât. F afin d'obtenir le nom de votre enseignant référent
- Saisir la demande de convention de stage <https://reseau.pro.parisnanterre.fr>
- Préparer les documents nécessaires pour un stage en France ou à l'étranger: <https://reseau.pro.parisnanterre.fr/index.php/page/rubrique/id/183>
- Puis prendre [rendez-vous](#) au bureau des stages (bureau E. 01, bât. E) pour établir sa convention
- L'étudiant repart avec les trois exemplaires de la convention et les **dépose en E. 13 bât. F. pour signature par l'enseignant référent.**
- NB : Mme JORRE (et non l'étudiant) contacte directement les enseignants référents.
- Une fois la convention signée, l'étudiant fait signer la Convention à son tuteur sur le lieu du stage

Pour les étudiants de l'IEJ, la procédure est similaire mais votre interlocuteur se trouve au bureau F.128.

Pour les **Master 2**, vous devez vous adresser aux secrétariats de votre Master.

#### Liens utiles :

- Site [Réseau-pro du réseau professionnel Paris ouest Nanterre](#)
- [Tutoriel comment saisir ma convention de stage](#)

## STAGES EN LICENCE 3<sup>ème</sup> ANNEE (DROIT - DROIT FRANCAIS DROIT ETRANGER - SCIENCE POLITIQUE

Dans le cadre de la Licence 3 Droit, l'UE 5 « **Compétences/professionnalisation** », vous permet, de choisir la réalisation d'un stage ou d'un projet personnel ou dans le cadre de la licence 3 droit français droit étranger, l'UE 4 "professionnalisation", vous devez effectuer un stage (ou projet personnel pour L3 droit)

La **note** obtenue à ces modules est attribuée après la **rédaction d'un rapport de stage ou d'un rapport professionnel** obligatoire.

Vous devez réaliser ce stage **durant l'année universitaire**, mais si vous le souhaitez, vous pouvez **réaliser ce stage durant les vacances estivales précédentes**, à partir du 1er juin ; cela vous permet de mettre à profit une partie de votre été dans l'optique de la Licence 3. Attention : lorsque les stages sont réalisés l'été, le rapport de stage doit être remis fin septembre au plus tard.

Voici les documents intitulés "**cadre administratif et pédagogique du stage en Licence 3**" et "**cadre pédagogique projet personnel en Licence 3**". Il vous précise les conditions de ces UE.

- [Cadre pédagogique et administratif du stage Licence 3 en Droit/droit langues 2018/2019](#)
- [Cadre pédagogique projet personnel L3 droit 2018/2019](#)
- NOUVEAU : [Projet personnel - Le réseau Nanterrois c'est dès la L3](#)
- [Cadre pédagogique et administratif du stage Licence 3 en science politique 2018/2019](#)

## STAGES EN MASTERS 1

Les étudiants des filières suivantes doivent suivre une procédure particulière indiquée dans les documents ci-dessous :

- [Master 1 Droit public 2018-2019](#)

- [Master 1 Droit notarial](#) 2018-2019

## Stages en DU

- [DU Carrière junior](#)

## RESEAU PRO



Réseau Pro est un **réseau professionnel dont le but est de faciliter votre insertion professionnelle** en vous permettant de vous rapprocher des entreprises partenaires de l'université Université Paris Nanterre La Défense.

Avec Réseau Pro vous pouvez :

- **Créer des CV** et les rendre visibles par les entreprises qui déposent les offres sur le portail entreprises.
- **Répondre à des offres (stages, alternance, offres d'emploi)** postées par les entreprises, les administrations et les associations et mises en ligne quotidiennement par le BAIP.
- Consulter l'agenda des actions et des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle organisés à l'université ou en Ile de France,
- Suivre les actualités (marché du travail, témoignages, conseils en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, focus métiers et secteurs d'activité etc.)
- Accéder à des ressources en ligne sur l'insertion professionnelle.

Pour accéder à Réseau Pro sur Internet : <https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

- Saisissez votre « numéro étudiant » et votre mot de passe- Cliquez sur le bouton « se connecter »

Mis à jour le 11 mars 2019

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/stages-668498.kjsp?RH=1468420939259>